

Département de l'ESSONNE

République Française

Arrondissement d'ETAMPES

Extrait du registre des DELIBERATIONS

Commune de DOURDAN

du Conseil Municipal du 18 décembre 2019

Nomenclature N° : 7

Conseillers en exercice : 33

N°DEL2019115

Présents : 24

Votants : 28

Objet : Attribution d'une aide financière de l'association des Amis du château et du musée de Dourdan pour la restauration d'objets archéologiques

Le 18 Décembre 2019 à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de DOURDAN, légalement convoqué par Madame la Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni sous la Présidence de Maryvonne BOQUET, au Centre Culturel de Dourdan.

PRESENTS : Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Gérard DIAZ, Sylvine HENDELUS, Séverine HULBACH, Thomas KIEFFER, Tarik EL GACHBOUR, Pierre DUCOLONER, Annie SARRAN, Farid GHENAM, Claudine KIEFFER, Luc TURNER, Béatrice CROS, Nessa DAVRAIN, Désigane FLORE, Aude BOQUET, Nicolas LECOT, Thérèse GILBERT, Brigitte ZINS, Jean-Jacques DULONG, Christophe NICOLAU, Marie-Ange ROUSSEL, Alessandro BERTONE, Marc MACAN, , Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Catherine AUBERT a donné pouvoir à Maryvonne BOQUET, Didier LECRENAIS a donné pouvoir à Olivier BOUTON, Elsa CAUDY a donné pouvoir à Tarik EL GACHBOUR, Romain VITEAU a donné pouvoir à Jean-Jacques DULONG, Eric RINEAU a donné pouvoir à Marie-Ange ROUSSEL, Fabienne LAPINA a donné pouvoir à Marc MACAN, conformément à l'article L2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS : Nadia LE BOURNOT, Christophe JEDRECY, Christelle BARTHELEMY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Béatrice CROS

Le conseil municipal entend l'exposé du rapporteur, Olivier BOUTON.

L'association des Amis du château et du musée de Dourdan conformément à ses statuts a pour mission de « veiller à la sauvegarde du château de Dourdan et lui conserver tout l'intérêt archéologique et patrimonial qu'il représente, de rechercher et d'acquérir tout ce qui pourrait accroître le patrimoine du musée et du château en accord avec le conservateur en exercice ».

Lors de la refonte muséographique du rez-de-chaussée du musée, les collections archéologiques ont bénéficié d'une nouvelle présentation sous forme d'une grande vitrine thématique. A cette occasion le musée a fait restaurer des objets antiques en métal par le laboratoire spécialisé UTICA (Unité de traitement et d'information en conservation archéologique) pour un montant total de 1494,00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Culture- Communication » du 2 décembre 2019 ;

Considérant que conformément à ses statuts l'association des Amis du château et du musée de Dourdan a proposé une aide financière pour participer à la restauration de ces objets, soit une dépense d'un montant de 500,00 € TTC (cinq cents euros TTC) inscrite au budget primitif 2019 ;

Considérant que l'association des Amis du château et du musée de Dourdan a décidé en Conseil d'Administration du 23 janvier 2019 d'attribuer une somme de 500,00 € au musée du château de Dourdan pour participer à la restauration d'objets archéologiques antiques ;

Considérant qu'il est proposé d'accepter le montant financier correspondant à cet engagement ;

Claudine KIEFFER et Pierre DUCOLONER ne prennent pas part au vote en vertu de l'article L.2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **d'accepter** de l'association des Amis du château et du musée de Dourdan une participation financière de 500,00 € TTC (cinq cents euros) afin de contribuer à la restauration d'objets archéologiques présentés au musée.
- **d'autoriser** Madame la Maire ou l'Adjoint délégué à signer toute pièce administrative relative à cette donation.

Acte rendu exécutoire :

- **Publié le:** 23 DEC. 2019
- **Transmis au représentant de l'Etat**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour Extrait Conforme

La Maire

Maryvonne BOQUET

